CONVENTION DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Entre les soussignés :

Le CFA
Raison sociale : Institut Supérieur de Gestion et de Management de l'Information (ISGMI)
Adresse complète : 4 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne
Forme juridique : Association déclarée (Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé)
Numéro RNA : W751263621
N° SIRET : 90971740700011
Numéro UAI : 0756575P
NDA : 11756916575 auprès de la préfecture de région de l'Île-de-France
Représenté par Dr. Ming XU, son administrateur.

Désignation d'un contact opérationnel :
Nom et prénom : XU Ming
Courriel : info@isgmi.fr
N° de téléphone : +33(0)1 43 65 57 24

et

L'entreprise
Raison sociale : _____
Adresse complète : _____
Forme juridique : _____
N° SIRET : _____
Code NAF ou APE : _____
IDCC (Identifiant de Convention Collective) : _____
Représentée par _____

Désignation d'un contact opérationnel
Nom et prénom : _____
Courriel : _____
N° de téléphone : _____
est conclue la convention suivante, en application des dispositions des Livres II et III de la sixième partie du Code du travail.

Article 1er : Objet de la convention
L'ISGMI organise une action de formation par apprentissage au sens de l'article L. 6313-6 du Code du travail.

Intitulé et objectif de l'action : « Chargé de gestion commerciale », Titre certifié de niveau 6, codes NSF 312m et 313, enregistré au RNCP sous N°34465 le 02/03/2020, délivré par FORMATIVES (Code du diplôme : 26X31236).

- **Contenu de l'action** :
  UE 1 - **Gestion d'entreprise** (Comptabilité analytique approfondie, Gestion logistique, Contrôle de gestion commerciale, Droit des contrats, Management de l'information et des connaissances - Business Intelligence, Réglementations, Responsabilités et risques professionnels)
  UE 2 - **Marketing** (Veille stratégique, études de marchés, Marketing digital, e-réputation, Marketing stratégique, Analyse comportementale du consommateur, Marketing et innovations, Marketing opérationnel, Marketing événementiel)
  UE 3 - **Management et Ressources humaines** (Fondamentaux de la GRH, Management interculturel)
  UE 4 - **Outils et supports** (Méthodologie de la gestion de projet, Référencement, Brand Content, Informatique de gestion : PGI CRM, gestion base de données, Analyse de données, RGPD, Processus Qualité et Responsabilité sociale de l'employeur)
  UE 5 - **Techniques et stratégies commerciales** (Stratégie commerciale, Actions promotionnelles et publicitaires, Techniques commerciales, Commerce à l'international, Commercial et Sponsoring)
  UE 6 - **Service commercial** (Management d'un service commercial, Gestion commerciale, Budget d'un service, E-commerce, Négociation commerciale, Anglais professionnel)
  UE 7 - **Valorisation des compétences professionnelles** (Projet professionnel, Atelier insertion professionnelle, Techniques rédactionnelles, Training grand oral)
  UE 8 - **Spécialisation** (Gestion administrative et sociale du personnel, Management et Communication RH, Mise en pratique et ouverture)
- **Durée de l'action de formation** : La formation se déroule du 07 octobre 2024 au 30 septembre 2025 et la durée totale de la formation est de 480 heures.

- **Lieu principal de la formation** : ISGMI - 4 rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne, N° SIRET : 90971740700011, N° UAI : 0756575P, NDA : 11756916575.

- **Périodes de réalisation en entreprise et en CFA** : Le rythme de formation est de 3 jours en entreprise et 2 jours au CFA par semaine (Cours en présentiel ou en distanciel : le lundi et le mardi). voir le calendrier de l'alternance en annexe.

Article 2 : Modalités de déroulement, de suivi et d'obtention du diplôme ou du titre

Modalités de déroulement : La formation se déroule en présentiel.

Matériel et moyens pédagogiques :
Lors des formations en présentiel à l'ISGMI, les formateurs ont à disposition tout le matériel de formation nécessaire :

- Support de formation en adéquation avec le contenu de formation
- Documents écrits, picturaux, audio et vidéo, articles de presse
- Livrets de suivi pédagogique (et suivi des formations mises en place)
- Lecteur CD / DVD / Blu-Ray
- Caméscope
- Vidéo-projecteur
- Paper-Board/ Tableau blanc
- Ordinateurs portables et logiciels appropriés
- Connexion Internet à notre serveur
- Plate-forme E-learning (cours interactifs)
- Bibliothèque numérique

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre :

La méthode pédagogique de l'ISGMI repose principalement sur les quatre composantes suivantes :

- PARTAGER : Transmettre la connaissance
- CREATIVITE : Faire émerger des idées
- PROCESSUS : Apporter une méthode de travail
- AUTONOMIE : Transfert de compétences

Alternances d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratique.

Mise en situation par la saisie d'un projet personnalisé.

Pédagogie active et participative. Apport théorique et méthodologique. Étude de cas. Atelier pratique. Chaque étudiant peut apporter les prémices de son projet.

Basés sur «l'Agilité» les contenus des programmes s'adaptent en fonction des besoins identifiés pendant la formation.

Pour bénéficier d'un meilleur accompagnement individuel nous limitons le nombre des étudiants.

Moyens d'encadrement :

Vis-à-vis du stagiaire

- Livret d'accueil du participant
- Règlement intérieur
- Évaluation à chaud en fin de formation pour dire les écarts éventuels et les difficultés rencontrées

Vis-à-vis des formateurs

- Point en amont de la formation avec restitution du besoin client
- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique
- Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés
- Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue
- Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire avec les responsables pédagogiques de l'ISGMI

Modalités d'évaluation :

- Étude de cas, oraux, challenges
- Examen national : 5 recommandations (travaux écrits individuels)
- Grand oral individuel : soutenance du mémoire, évaluation de la culture métier et de la posture managériale, analyse des évaluations de compétences professionnelles et transversales réalisées pendant la formation par les tuteurs et les référents compétences. Validation ou non des blocs de compétences, évaluation des performances (expression écrite, expression orale, culture métier) et validation du niveau 6 par le jury du grand oral.

Modalités d'obtention du diplôme ou du titre :

Pour valider la certification, le candidat en formation continue doit :

- obtenir une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 pour valider chaque Unité d'Enseignement
- obtenir une note minimale de 12/20 à l'examen national
- transmettre les 3 livrables demandés par le certificateur (rapport d'activité, dossier projet, livret d'employabilité)
- valider les 4 blocs de compétences du grand oral

➢ Obtenir une performance ⩾ 36/60 lors du grand oral

Article 3 : Bénéficiaire(s) de l'action de formation en apprentissage

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

NIR de l'apprenti(e) (N°sécurité sociale) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Dates du début et de fin du contrat : _____

Article 4 : Dispositions financières liées à la convention

Rappel : gratuité de la formation pour l'apprenti et son représentant légal, le cas échéant ; aucune somme ne peut leur être demandée.

Tableau à adapter en fonction de la durée du contrat

	Prix de la prestation - Net de taxe	**Montant du niveau de prise en charge - OPCO, dans la limite du prix de la prestation**	**Reste à charge éventuel de l'entreprise - Net de taxe**
1ère année de financement	7 000,00 €	7 000,00 €	00,00 €
2ème année de financement	_____ €	_____ €	_____ €
3ème année de financement	_____ €	_____ €	_____ €

La 1ère année de financement correspond à la première année d'exécution du contrat d'apprentissage. Dans le cas d'une formation débutée sous statut de stagiaire de la formation professionnelle financée par l'OPCO, la 1ère année de financement débute avec la période sous statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Article 5 : Frais annexes - pendant le temps en CFA uniquement

Lorsqu'ils sont financés par les CFA, l'OPCO prend en charge une partie de ces frais.

Tableau à adapter en fonction de la durée du contrat

	Hébergement 6 € / nuit	**Restauration 3 € / repas**
1ère année de financement	Nombre de nuitées envisagées : _____ Montant : _____	Nombre de repas envisagés : _____ Montant : _____
2ème année de financement	Nombre de nuitées envisagées : _____ Montant : _____	Nombre de repas envisagés : _____ Montant : _____
3ème année de financement	Nombre de nuitées envisagées : _____ Montant : _____	Nombre de repas envisagés : _____ Montant : _____
Total	Nombre de nuitées envisagées : _____ Montant : _____	Nombre de repas envisagés : _____ Montant : _____

Premier équipement pédagogique :

Oui - Non ; le forfait pris en charge par l'OPCO est de ..... €
Frais liés à la mobilité internationale :
Oui - Non ; le forfait pris en charge par l'OPCO est de ..... €

Article 6 : Modalités de règlement
La formation est prise en charge par l'OPCO, et le financement obtenu sera déterminé selon le niveau de prise en charge fixé par la branche professionnelle.

Article 7 : Clause suspensive :
L'exécution de la présente convention est soumise au dépôt du contrat par l'OPCO (L 6224-1 du Code du travail) auprès des services du ministre en charge de la formation professionnelle.

Article 8 : Différends éventuels
Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Paris le __ / __ / ____.

Pour le CFA	**Pour l'organisme d'accueil**
Dr. XU Ming Administrateur de l'ISGMI	